

**COMMUNE DE LÉRY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°V-2022-12****Séance du 5 octobre 2022**

Le Conseil Municipal de la commune de Léry, légalement convoqué le 30 septembre 2022, s'est réuni salle du Conseil Municipal en mairie sous la présidence de Madame Janick LÉGER – Maire.

Présents	J. LEGER, C. DEMANTE, M. CHRIAA, N. LECARFF, C. RABET, B. AUBERT, K. LANCTUIT, Y. CANCALON, B. NORMAND, C. JUSZCKO, F. RAFYQ, D. PAUMIER, E. MERLIN, P. BOLARD, C. CONTREMOULIN, AG. MEREAX, E LEFEVRE
Absents	
Pouvoirs	M. DUMONTIER à E. LEFEVRE, I LEVERE à J. LEGER

Secrétaire de séance : C. RABETElus : 19Nombre de présents : 17Nombre de votants : 19**Création du Conseil Citoyen Consultatif**

Lors d'une première réunion qui s'est déroulée le 31 août 2022, Mme la Maire a proposé à un ensemble de volontaire de constituer un Conseil Consultatif Citoyen.

Trente personnes sont inscrites, 18 étaient présentes et ont témoigné de leur intérêt de participer à la vie communale.

Deux axes ont été retenus :

- D'émettre des avis des critiques, des amendements sur les projets municipaux (aménagement urbain, éclairage public...)
- D'être force de proposition lors de commissions sur des sujets impliquants la participation des habitants (circulation routière, embellissement de la commune...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la création du Conseil Citoyen Consultatif

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Janick LÉGER
Maire de LÉRY